

Quelle philanthropie face à quels enjeux ?

Synthèse de la séance avec Didier Minot, Jean-Claude Guesdon et Jean Pluinage

Introduction et présentation de Didier Minot (texte prononcé le 1^{er} décembre 2020)

Ingénieur agronome de formation, j'ai travaillé 15 ans dans l'agriculture, puis 25 ans dans l'administration française à la DATAR sur la mise en place des Régions, la politique régionale européenne et le développement local. Cela m'a amené à participer à plusieurs reprises à des cabinets ministériels et à occuper différents postes de direction. Ce travail au sein de l'État s'est doublé d'un engagement associatif qui s'est développé quand j'ai pris ma retraite en 2004. J'ai créé AVRIL en 1986 (après MARS, AVRIL !), le Réseau des écoles de citoyens en 2002, puis le Collectif des associations citoyennes en 2010. J'anime aujourd'hui un Collectif « Changer de cap » qui cherche à mutualiser les actions porteuses d'alternatives et à accompagner les collectifs citoyens locaux qui se sont multipliés depuis deux ans.

Une expérience personnelle

J'ai hérité en 2011 de disponibilités financières résultant de placements boursiers et immobiliers effectués par mes parents, disponibilités qui excédaient largement nos besoins. Avec nos enfants, nous avons considéré que ce capital ne nous appartenait pas, car il résultait de la captation d'une part croissante de la richesse par les actionnaires. Nous avons donc créé la Fondation Monde Solidaire, sous l'égide de la Fondation de France, qui vient de s'éteindre après avoir consommé son capital. J'ai découvert un monde que je ne connaissais pas, que je me suis efforcé de comprendre.

J'ai rapidement pris conscience d'ambiguïtés fondamentales :

- c'est mon bon vouloir qui désigne les bénéficiaires de mes dons. Bien entendu, je pense, comme tous les philanthropes, que c'est pour la bonne cause. Mais cette cause dépend de notre subjectivité.
- les fondations bénéficient de larges exonérations fiscales, notamment en matière de dons et de successions, pour dépenser comme elles l'entendent des sommes importantes pour des actions dites d'intérêt général, mais cette notion est très élastique.
- La place de la philanthropie est inversement proportionnelle à celle de l'action publique. Chaque fois que le capitalisme a été régulé par la puissance publique, la philanthropie a vu son rôle diminuer, comme en France au XXe siècle ou aux États-Unis pendant le New Deal. Inversement, dans des périodes comme la nôtre, alors que l'action publique est mise au service d'intérêts particuliers, la philanthropie est encouragée et se développe.

Sous un même mot, des réalités très différentes

Le premier objectif du livre était de faire connaître la philanthropie, principalement en France, son histoire, sa diversité et de montrer qu'elle ne peut pas remplacer l'action publique. J'ai pris peu à peu conscience de son importance relativement modeste en France et de la très grande hétérogénéité du monde de la philanthropie, au niveau de la taille, des finalités et des motivations.

Livre est librement téléchargeable https://docs.eclm.fr/pdf_livre/406AQuoiSertLaPhilanthropie.pdf

Parler de « la philanthropie » n'a pas beaucoup de sens (c'est comme utiliser le mot même « agriculteur » pour parler d'une petite exploitation paysanne ou d'une ferme industrielle).

● **Il existe de multiples fondations désintéressées** au service d'une cause, altruistes, qui travaillent « pour l'amour de l'humanité », avec des objectifs de solidarité, de transition écologique, de défense des droits, d'éducation, d'aide aux plus démunis etc. La fondation Terre de liens en fait partie, mais on peut citer d'autres exemples, les fondation Carencos, Agir sa vie, etc. On compte aussi beaucoup de fondations qui ne redistribuent pas d'argent mais gèrent les établissements pour handicapés, des

hôpitaux, des centres de recherche. Ces fondations gestionnaires représentent en France 80 % du volume d'activité des fondations.

- **Certaines, qu'on peut qualifier d'alternatives**, accompagnent les mouvements citoyens émergeant et les actions contribuant à un changement de système. Les fondations Terre solidaire, Un Monde par tous, Pour le progrès de l'homme en font partie.

- **Un certain nombre de fondations sont le prolongement** d'une autre institution (entreprise, université, association), comme la Fondation Abbé Pierre. Certaines sont para-administratives ou para-politiques. Des fondations de territoire, multi causes, sont des outils potentiels d'une démocratie de proximité. Très peu nombreuses en France, elles sont beaucoup plus développées aux États-Unis ou au Canada.

- **Dons et Charity business.** De nombreuses présentations rangent sous l'appellation de « générosité » toutes les formes de don d'argent, en y incluant les dons des particuliers, le mécénat d'entreprise, les legs, les subventions versées par des fondations, et même parfois les cotisations aux partis politiques et les dons aux Églises. Mais la réalité se situe loin de cette image d'Épinal. **Le crowdfunding ne s'est élevé qu'à 80 millions d'euros en 2019**, c'est-à-dire 5 pour mille du montant des cotisations aux associations !¹ Le montant des **micro-dons**, est encore plus faible et s'élève à 7,4 millions d'euros. Un discours mille fois répété finit par faire croire aux associations que les financements publics n'existeraient déjà plus et que leur salut dépendrait de leur participation à la concurrence pour les dons. Mais la masse des petites associations n'a aucune chance.

Le business du don s'est développé dans les années 1980 avec des méthodes qui sont de plus en plus agressives, utilisant des techniques de marketing direct. Aujourd'hui, avec la baisse des financements publics, aucune ONG ne peut y échapper. L'enseignement supérieur, la recherche, les collectivités font appel aux dons. Internet, les rencontres de rues prennent le relais des publipostages. Des algorithmes permettent de cibler avec précision les donateurs à qui on s'adresse, ciblés comme des clients. Le marché du don est devenu extrêmement concurrentiel, il représente une partie non négligeable du marché de la publicité. Résultat : 80 % du total des dons sont collectés par 150 grandes associations, institutions et fondations.

- **Mais la catégorie, de loin la plus importante en volume d'activités au niveau mondial, est constituée de fondations directement liées aux entreprises et aux banques.** Elles portent leur nom et font partie de leur stratégie de communication.

En quoi la philanthropie est indispensable aux grandes entreprises et aux plus riches ?

La seconde partie du livre montre comment cette philanthropie dominante est indispensable aux grandes entreprises et aux plus riches, à travers **4 fonctions** principales :

- **Un rôle politique. Les détenteurs de capital, les plus riches affirment leur légitimité à décider** ce qui est bon pour le monde, le pays, la collectivité. Au XIXe siècle, aux États-Unis, l'invention de la philanthropie moderne par les capitaines d'industrie a traduit la volonté des plus riches d'apporter par eux-mêmes, en dehors du cadre démocratique, une réponse aux problèmes de la société avec une partie de la richesse qu'ils avaient tirée d'une exploitation sans précédent des ressources et des humains. La plupart des universités, des salles de concert et des musées y portent le nom de philanthropes (Carnegie Hall, Stanton University). En France, ce rôle est beaucoup moins développé, car l'État social a assuré l'essentiel des réponses aux besoins.

- **Un rôle de justification.** Les dirigeants sont parfaitement conscients des désordres engendrés par les exigences des marchés financiers, mais aucun n'est prêt à remettre en cause le premier une situation qui lui procure tant d'avantages (cf. Gaël Giraud). En attendant, ils préfèrent développer une politique de justification, d'autant plus nécessaire que l'explosion des inégalités et leur passivité face aux enjeux climatiques entraînent des réactions de plus en plus fortes de la part des

¹ [Voir ici](#) France Générosités

populations. La philanthropie, la responsabilité sociale des entreprises (RSE) et le mécénat constituent 3 outils complémentaires pour répondre à cette préoccupation.

- **Des vecteurs de l'idéologie managériale.** Les fondations sont pour la plupart des relais actifs d'une forme très particulière de management, qui se généralise à l'ensemble des entreprises et des institutions publiques. Elle fait tendre toute l'activité humaine vers un seul but, la **création de valeur boursière**, en considérant comme des coûts inutiles toutes les activités humaines qui n'y concourent pas directement. La réalité du monde est remplacée par **des chiffres et des algorithmes**. L'épidémie de COVID est un levier extraordinaire pour faire progresser ce type d'organisation, dont la gestion calamiteuse est également la conséquence.

- **La volonté de construire un homme nouveau.** Les dirigeants des plus grandes entreprises mondiales, qui sont également **les plus grands philanthropes**, se considèrent comme les maîtres du monde du fait de leur puissance économique et financière. Le sentiment de pouvoir absolu qui en découle se traduit par le rêve de construire un homme nouveau augmenté, voir immortel. **La fabrication du consentement à cette dérive de nature totalitaire s'appuie sur la promotion du système par l'image de la philanthropie** : l'évolution vers une société inégalitaire, atomisée et surveillée est présentée comme « malheureusement inévitable », mais tempérée par la générosité des riches et des puissants.

La philanthropie peut-elle répondre aux grands enjeux ?

Progressivement, la réflexion de ce livre s'est élargie au rôle de la philanthropie par rapport aux grands enjeux que nous connaissons. En effet, plus j'avais dans la rédaction du livre, plus il était clair que la COP 21 n'entraînait aucune remise en cause. Les désordres climatiques s'accroissent dramatiquement, l'accroissement exponentiel des inégalités est lié à une libéralisation de l'économie de plus en plus brutale.

En France, depuis 2017, nous subissons de façon croissante la violence du système, qui se traduit par une destruction programmée de l'État social et la mise en place d'un véritable programme d'ajustement structurel, tel qu'il a été imposé dans de nombreux pays du Sud depuis 30 ans par la Banque Mondiale. Face à ces événements, les réactions de refus ont été fortes et nombreuses. **Les marches pour le climat et le mouvement des gilets jaunes** ont constitué depuis fin 2018 un réveil citoyen de première importance. J'ai donc presque entièrement réécrit ce livre au cours de l'année 2019, tout en participant à la mobilisation sociale et climatique. J'ai beaucoup appris de l'encyclique *Laudato Si'* du pape François, et des multiples débats qui accompagnent ce réveil citoyen en France et partout dans le monde.

Mais pour cela l'action publique classique doit se renouveler profondément à travers la mobilisation de tous les citoyens, dans le cadre d'une démocratie renouvelée.

Le livre est paru en novembre 2019. Il faudrait aujourd'hui lui ajouter un nouveau chapitre pour parler des événements qui se sont déroulés depuis le mois de mars. **La crise sanitaire et économique** que nous subissons est en train de bouleverser l'économie, les relations sociales et les rapports de force politiques pour l'ensemble des sociétés occidentales. Elle accélère la transformation de la société en un vaste marché d'individus asservis, contrôlés, un monde sans contact, avec une politique de plus en plus ouvertement au service de l'intérêt des multinationales. La fortune des milliardaires et des plus riches s'est accrue dans des proportions considérables, pendant qu'un million de personnes supplémentaires basculaient dans la grande pauvreté. L'euphorie actuelle des bourses cache l'imminence d'une crise financière et la catastrophe climatique déjà en marche. Tout est fait pour sauver à court terme le statu quo.

Les derniers chapitres soulignent que face au chaos annoncé, une action publique de grande envergure est impérativement nécessaire au niveau national, européen et mondial, pour investir, transformer et redistribuer. Nos sociétés sont dans une situation proche de celle qu'a connue Franklin Roosevelt en 1933, mais la crise dans laquelle nous sommes rentrés est d'une ampleur

encore plus grande qu'en 1929-1933, car l'enjeu climatique met en question l'avenir de l'humanité. En 1933, le débat entre Roosevelt et le président sortant Hoover avait déjà montré que l'appel à la responsabilité des puissants ne suffit pas et que pour sortir d'une crise majeure nous avons besoin d'une intervention publique plus importante, plus cohérente et plus globale que ne peuvent le faire les grandes fondations. Les derniers événements donnent une actualité nouvelle à ces réflexions.

Comment une philanthropie responsable peut contribuer à construire ces réponses ?

Même si une nouvelle politique redonne toute son importance à l'action publique et s'attaque en profondeur aux inégalités, on peut supposer que celles-ci subsisteront un certain temps, et avec elles des philanthropes. Comment des philanthropes conscients des enjeux peuvent-ils agir de façon responsable pour accompagner l'émergence de solutions au sein de la société civile et des collectivités ?

La cohérence des pratiques doit être interrogée. Pour les dirigeants philanthropes qui souhaitent agir de façon plus cohérente, on peut proposer des changements simples : payer ses impôts et ses salariés, ne pas placer son argent dans les paradis fiscaux, ne pas maximiser son optimisation fiscale, payer ses cotisations sociales, ne pas utiliser son argent ou son influence pour la corruption. Sinon, la philanthropie ne sert qu'à justifier ces pratiques. En 1912, Théodore Roosevelt déclarait à propos de Rockefeller « *qu'aucun degré de charité dans la dépense de ces fortunes ne saurait compenser de quelque façon que ce soit la conduite délictueuse qui a permis de les acquérir* ».

Il est essentiel qu'ils se demandent également d'où vient l'argent, à qui il appartient réellement ? Par quels moyens les opérateurs financiers peuvent obtenir des rendements compris entre 8 et 12 % et quelles en sont les conséquences sociales ? Est-ce que les fonds déposés servent à financer le développement de nouvelles extractions pétrolières² ?

Enfin, l'appui des fondations alternatives à l'émergence et au développement de mouvements novateurs est déterminant, il est souvent assuré dans la durée, sous forme de conventions pluriannuelles, et apporte une aide à des projets, voire à la stratégie d'ensemble d'un mouvement, et non à travers des appels à projet mettant les associations en concurrence ou des prestations. Loin de condamner toute action philanthropique, les mouvements sociaux considèrent comme des alliées indispensables les fondations qui les accompagnent dans ces actions, tout en leur laissant la liberté d'agir. Ce livre est aussi un appel à d'autres fondations et aux philanthropes potentiels pour qu'ils rejoignent cette approche.

En conclusion, 3 questions posées par cet ouvrage

Lors d'une soirée débat, qui se déroulait en téléconférence avec un certain nombre de fondations suisses à Lausanne, Alexandre Lembelet, lui-même auteur du livre de référence « La philanthropie » a présenté l'ouvrage en soulignant 3 questions principales :

- **Pour lui ce livre invite à réintégrer la philanthropie dans une histoire plus large du capitalisme et du lien social**, en sortant de la réflexion la plus courante, limitée aux enjeux internes et à l'efficacité des actions. La philanthropie est d'abord un phénomène social qui repose sur les inégalités et les justifie, et qui interroge la place de l'État et les formes de solidarité dans notre société.
- **Ensuite, le livre questionne ce que recouvre le terme d'innovation, pour privilégier l'innovation sociale** visant le mieux-être de la société à travers des logiques de coopération et de sobriété, alors que les philanthropes aiment à se dire moteurs d'innovation et d'expérimentation. Ce débat est aussi celui de l'agriculture et de l'économie tout entière.

² Les Amis de la Terre, « BNP Paribas ciblée pour enliser l'Europe dans le charbon », 2018, <https://www.amisdelaterre.org/BNP-Paribas-ciblee-pour-enliser-l-Europe-dans-le-charbon.html>

- **Enfin, il propose une réflexion sur les valeurs.** Ce qui caractérise le monde de la philanthropie actionnariale d'aujourd'hui, ce sont des valeurs du marché. Dans ce monde, ce qui est valorisé c'est ce qui est rare, cher, précieux et rentable. Les acteurs jugés dignes sont ceux qui savent en tirer profit en récolter les fruits.

L'espoir d'un monde à finalité humaine, exprimée dans la dernière partie du livre, privilégie un monde solidaire, fait de coopération, de solidarité étendue à l'ensemble de la planète et de responsabilité écologique. Dans ce monde, les individus accèdent à une plus grande dignité en s'associant librement. En faisant partie d'une collectivité, leurs désirs et leurs envies sont subordonnées à la volonté générale et au bien commun de tous, c'est-à-dire la démocratie, Ce qui est proposé ici c'est de redonner leurs lettres de noblesse à ces valeurs.

Au fond, on parle toujours de la même chose à travers les engagements différents. La création de Mars a été centrée sur ce choc de valeurs. A contre-courant des positions prises par Michel Rocard, qui vantait à cette époque la compétitivité d'une agriculture alignée sur les marchés mondiaux et la séparation de l'économique et du social, ce qui nous avait animé en s'intitulant « pour un mouvement agricole et rural solidaire » est toujours d'actualité.

Débats sur la présentation de Didier Minot

Les débats faisant suite à cette intervention ont permis de souligner et de partager de nombreux points d'inquiétude soulevés par Didier, comme le risque de justification d'un modèle de société fondamentalement contestable et inégalitaire, de privatisation d'actions à porter collectivement par l'Etat etc. Les exemples les plus flagrants de dérive n'étant de manière évidente pas en France, mais se rencontrant plus sur le continent américain avec l'action de puissantes fondations liées à l'activité des plus grandes entreprises. Un exemple en est donné par Guy Debailleul à partir de certains financements de chaires d'enseignement en école de commerce, où le professeur est « spontanément » appelé par la fondation de l'entreprise qui veille à son financement !

Les échanges ont aussi permis de souligner combien les actions et la philosophie des fondations peuvent être très diverses. Il ne faut pas exclure celles qui participent à des engagements vers un profond changement de société... Mais certaines sont aussi être un outil supplémentaire de justification idéologique d'un système injuste et destructeur.

Témoignage sur la philanthropie et les dons aux Restos du Cœur

présentation de Jean Claude Guesdon

En quoi une grande association d'aide aux plus démunis comme les Restaurants du Cœur est-elle concernée par la philanthropie en France et quelle place les fondations y prennent-elles ?

Jean Claude Guesdon a été encore récemment secrétaire général de cette association nationale, c'est la raison pour laquelle le bureau de MARS a souhaité son témoignage. En s'appuyant sur le petit diaporama joint, il apporte un éclairage sur les différentes sources de financement et sur la stratégie de cette association à la fois fière de son « indépendance d'action » et de la confiance et du soutien que lui accordent tant les donateurs privés que les pouvoirs publics. La stratégie de fidélisation « des partenaires » et de diversification constante des sources de financement est un axe fort des Restos.

Le budget annuel de près de 200 millions d'euros est d'abord assuré, à près de 50 %, par un très grand nombre de petits et moyens donateurs (600 000). Les soutiens publics, de l'Union européenne (14 %), au travers des fonds sociaux au titre de l'aide alimentaire, et de l'Etat français, au titre notamment d'actions sociales comme la formation de personnes parmi les plus éloignées de l'emploi (dans les ACI – chantiers d'insertion), sont aussi des moyens accordés aux Restos. Les partenariats divers avec de nombreuses entreprises, les dons financiers ou en nature et les mécénats de

compétences qu'elles mettent à disposition sont autant d'actions encouragées par les déductions fiscales permises. Dans les ressources les plus importantes des Restos, finalement, seules les recettes liées aux concerts des Enfoirés (10 % des recettes) ne correspondent pas à du financement public ou soutenu par les différentes formes possibles de déductions fiscales ouvertes aux citoyens ou aux entreprises. La dernière extension de ces droits à déduction résultant de la loi Garot de 2010 contre le gaspillage, qui favorise les dons de produits alimentaires « en fin de vie », par les GMS d'abord, puis, par extension, aux IAA dans la loi Egalim qui a fait suite aux Etats généraux de l'alimentation. Ce qui est appelé dons agricoles, dons alimentaires et dons IAA représentent aujourd'hui le tiers des 115 000 tonnes d'aliments annuellement distribués par les Restos.

Le soutien accordé directement par les fondations existe aussi aux Restos et a été recherché pour assurer le financement d'actions spécifiques comme la mise en place des schémas informatiques permettant de suivre et justifier des actions sociales réalisées auprès des personnes accueillies, mais cette source de financement ne représente à ce jour que 2 à 3 millions annuels.

En un mot, la politique fiscale appliquée aux dons, sous toutes les formes qu'ils prennent, est essentielle dans les moyens mis en œuvre par les Restos. Le sort qui sera réservé dans l'avenir aux dons des particuliers sera déterminant. A ce jour les fondations ne jouent pas grand rôle dans le soutien aux plus démunis mis en œuvre par les associations agissant en France. En revanche, leur poids dans la collecte des moyens mobilisables et leurs finalités ou leurs pratiques, souvent ou parfois critiquées, peuvent porter préjudice au mécanisme même, et pourraient conduire les pouvoirs publics à remettre en cause le mécanisme d'encouragement aux dons alors qu'il permet une mobilisation d'un très grand nombre de contribuables. La force et la résilience de tout ceci sont peut-être dans « l'effet levier » que permet une association comme les Restos du Cœur : pour chaque euro abandonné par l'Etat sous forme de déduction fiscale, sur les sources de financement dont ils bénéficient, les Restos du cœur mettent en œuvre 5 euros de soutien aux plus démunis !

Débats sur la présentation des Restos du Cœur

Les échanges ont porté en particulier sur l'importance des dons pour une association de ce type et sur la modestie au final du soutien public, même si le soutien direct n'a pas failli dans cette période de crise et de renégociation des budgets communautaires pour les 6 années à venir. Et il a été souligné la modestie de ces budgets comparés à l'aide alimentaire accordée aux Etats Unis, dans le cadre de leur politique agricole, ou au coût d'un soutien normal aux plus démunis qui ne serait pas assuré par toutes les associations de terrain qui assurent ce maillage social minimum.

La Fondation Terre de Liens, l'utilité publique et la philanthropie

présentation de Jean Pluvinage

Mentionnée plusieurs fois dans l'exposé de Didier Minot, la Fondation Terre de Liens (T de L), Fondation Reconnue d'Utilité Publique (FRUP) rentre pour lui dans la catégorie restreinte des fondations de générosité ou fondations alternatives. Cette Fondation entre dans son huitième exercice, mais elle succède à un Fonds de statut privé comme il en existe, soit dans des associations, soit accolé à des entreprises, et qui bénéficient des mêmes avantages fiscaux liés à des dons pour une action d'intérêt général. Le statut FRUP a été obtenu en 2013, après une longue instruction de plusieurs années menées par le ministère de l'intérieur et deux ministères de tutelle, en charge respectivement de l'agriculture et de l'environnement sous le contrôle du Conseil d'Etat. L'argumentaire doit s'appuyer sur une utilité publique dans quelques domaines majeurs, santé, culture, environnement (il existe seulement deux autres FRUP que la nôtre dans le champ de

l'environnement) et bien évidemment respecter le fait de ne pas faire doublon avec des structures étatiques. Ici c'est le caractère de fondation patrimoniale et de participation citoyenne à la gestion qui assure cette distinction fondamentale. Le propre de cette fondation est d'être insérée dans un mouvement plus large composé, outre la Fondation, de 20 associations territoriales couvrant le territoire national (et de leur Fédération) et d'une société financière d'économie solidaire (la Foncière Terre de Liens) ayant pour objet le recueil d'épargne pour acheter de la terre agricole et des fermes pour installer des paysans.

Tout ceci est porté par un bénévolat considérable, évalué de 1 000 à 2 000 personnes, et par une centaine de salariés. La mission générale de ce mouvement est de préserver la terre agricole et l'environnement, par le recueil ou l'acquisition en s'appuyant sur des dons et de l'épargne citoyenne. Ainsi fin 2020, 250 fermes environ (Fondation + Foncière) sont, de droit (pour la Fondation) et de fait (pour la Foncière) sorties définitivement de la spéculation foncière et assurent l'accueil de 350 fermières et fermiers en AB ou modes de production écologiquement plus exigeants. D'une certaine manière on a souvent comparé T de L à un grand groupement foncier agricole (GFA), qui aurait l'avantage décisif par rapport aux GFA classiques de ne pas être mis en cause dans la longue durée ou à chaque changement de génération.

Plus précisément la Fondation, composée d'une douzaine de salariés, draine environ 2 millions de dons et legs par an, en croissance régulière de plus de 10% par an et détient un bilan de onze millions d'euros, constitué de fermes et terres inaliénables, et d'actifs divers.

Les décisions sont prises par un CA (12 membres dont 4 représentent le mouvement associatif, les autres des personnes qualifiées ou des institutions), animé par un bureau et un président élu pour 4 ans, auquel s'ajoute un Commissaire du Gouvernement, garant du respect, pour chaque décision, de l'Utilité Publique et disposant à ce titre d'un pouvoir de veto. Ceci est complètement distinct du contrôle comptable réalisé par le commissaire aux comptes, comme dans toute structure sociale d'une certaine taille. Il s'agit là, dans l'esprit du législateur, de veiller à ce que l'utilité publique reposant sur la mission centrale de la Fondation soit bien présente dans toutes les décisions. C'est cette utilité publique qui justifie à mes yeux les avantages fiscaux, liés à des dons pour des opérations d'intérêt général, ou l'appui du mécénat. Elle donne aussi le pouvoir de nouer des conventions avec des collectivités publiques et de recevoir des subventions pour une convergence d'actions.

A titre d'exemple, l'agence de bassin Seine-Normandie verse à la Fondation, quand nous rachetons des fermes ou des terres situées dans des zones de captage, une subvention consacrée à l'achat des parcelles concernées, ce qu'elle ne pourrait faire à la Foncière, institution de l'économie solidaire certes, mais de droit privé. Pour l'agence Seine-Normandie, cela correspond au besoin de sécuriser l'absence de pollution des eaux à destination domestique, liée au fait que, pour toute ferme Terre de Liens, le principe de base est une location en bail rural environnemental, obligation d'être en AB auquel s'ajoute souvent la conservation ou le développement d'infrastructures écologiques.

Il n'en est pas de même pour toutes les agences de bassin, et il est clair que le statut FRUP donne une souplesse de gestion pour le développement de partenariats de ce type, qui seraient plus rigides dans un cadre de politique d'Etat. Le débat est le même pour le développement des partenariats avec les collectivités territoriales.

Bien des associations bénéficient des mêmes avantages liés à la fiscalité de l'intérêt général, mais avec un élargissement de la signification de celui-ci, beaucoup plus élastique que celui des FRUP, ce qui renvoie directement au débat porté par Didier dans son ouvrage. Les associations reconnues d'intérêt général peuvent parfaitement restreindre les bénéficiaires de leur activité à leurs adhérents, alors qu'une FRUP ne le peut pas. Son statut et son objet social l'obligent au dialogue avec tous les

acteurs dédiés à la même cause, autres que ceux de son propre mouvement, en l'occurrence ici tout ceux dédiés à la protection de l'environnement par la préservation d'un foncier agricole géré écologiquement. Ceci constitue un levier vers l'ouverture et beaucoup de partenariat, et qui conduit à une évolution progressive vers une activité et un statut de fondation abritante. Il faut reconnaître que ceci n'est pas toujours sans tension au sein de l'ensemble du mouvement Terre de Liens où certains voudraient privilégier principalement la fonction de financement du mouvement associatif, ce qui serait contraire à la conception de l'utilité publique, ouverte à tous par définition.

Au demeurant en réponse à une question évidente, 250 fermes Terre de Liens, même avec 50 fermes de plus chaque année, c'est à la fois peu et non négligeable. L'enjeu n'est pas l'expansion indéfinie de Terre de Liens, mais la constitution d'une cohésion de pensée et d'action de tous ceux dont l'objet social principal est la préservation d'un foncier agricole écologiquement géré. Intervenir dans le débat public pour changer les rapports au foncier agricole (le préserver et lui retrouver pour partie différentes fonctions d'un bien commun) sur la base d'un existant qui fait ses preuves, en s'appuyant sur une expérimentation de grande taille avec des acteurs de nature diverses, est central pour faire advenir des politiques foncières plus favorables à l'installation des paysans de demain.